

## FICHE DE POSTE

### Conseiller Pédagogique Départemental arts visuels

### Conseillère Pédagogique Départementale arts visuels

<b><u>Poste</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BO n°18 du 02.05.96</li> <li>- Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de l'école de la République</li> <li>- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013</li> <li>- Décret du 23 août 2013 sur le recrutement et la formation initiale</li> <li>- Arrêté du 22 août 2014 sur les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires</li> </ul> <p>→ Conseiller-ère pédagogique à vocation départementale, → Poste ouvert aux enseignant-e-s du 1<sup>er</sup> degré titulaires d'un CAFIPEMF option arts visuels, → A défaut d'un CAFIPEMF avec l'option requise, un CAFIPEMF généraliste peut être accepté.</p> <p>Une solide expérience d'enseignement dans les 3 cycles est attendue ainsi qu'une compréhension fine des enjeux de l'Education Artistique et Culturelle. Membre de l'équipe départementale, le/la conseiller-ère pédagogique est un-e enseignant-e maître-sse-formateur-riche qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspectrice de l'Education Nationale chargée de la mission. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'inspectrice.</p>
<b><u>Objectifs</u></b>	<p>Sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements, tant sur les aspects didactiques que pédagogiques dans le domaine de spécialité ;</li> <li>- Contribuer à l'accompagnement et à la formation initiale et continue ;</li> <li>- Mettre en œuvre la politique départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques ;</li> <li>- Contribuer au développement du Parcours d'Education Artistique et Culturelle ;</li> <li>- Favoriser les partenariats culturels.</li> </ul>
<b><u>Conditions d'exercice</u></b>	<p>Ce poste nécessite de la disponibilité. Déplacements dans les écoles pour aider les équipes et les enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.</p> <p>Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et effectuer des tâches administratives en rapport avec les divers programmes et projets départementaux, académiques et nationaux.</p> <p>Secondar l'IEN chargée du dossier dans ses missions d'information et de communication, d'animation et de formation, d'expertise et de concertation, sur tous les sujets en rapport avec les arts visuels.</p>

<p><b><u>Missions</u></b></p>	<p>Membre de l'équipe départementale, disposer d'une bonne connaissance des missions et tâches de chacun des autres membres des équipes de circonscription pour s'inscrire efficacement dans la préparation et la mise en œuvre d'actions conjointes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les enseignants qui le nécessitent ou qui en font la demande ;</li> <li>- Se positionner comme partenaire essentiel de la formation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle ;</li> <li>- Intervenir en formation initiale et continue ;</li> <li>- En tant que spécialiste en conseil pédagogique, accomplir des tâches administratives liées au programme de travail départemental, académique et national ;</li> <li>- Accompagner et suivre les projets innovants.</li> </ul>
<p><b><u>Activités</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recevoir la pleine responsabilité d'actions et de suivi de dossiers puis en rendre compte à l'IEN ;</li> <li>- Assurer le suivi des néo-titulaires et l'accompagnement pédagogique des enseignants dans des situations ou projets particuliers ;</li> <li>- Aider les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi de projets spécifiques en EAC (projets post- évaluation, projets ADAGE, projets CNR...). Les accompagner dans les innovations et les recherches pédagogiques. Favoriser et développer les actions en EAC au sein des liaisons écoles-collège ;</li> <li>- Participer activement à l'organisation et à la conduite des animations pédagogiques et des stages de formation continue. Contribuer au plan mathématique et français ;</li> <li>- Au plan départemental, être associé-e à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématique ;</li> <li>- Apporter son expertise dans les commissions départementales CNR « Notre école faisons-là ensemble » ;</li> <li>- Apporter son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels (CAFIPEMF, CAPPEI) ;</li> <li>- Être convoqué-e en tant que concepteur-riche de sujets et membre des commissions lors d'examens ou de concours ;</li> <li>- Seconder l'IEN dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs ;</li> <li>- Participer aux contrôles d'instruction en famille ;</li> <li>- Être amené à participer aux évaluations des écoles.</li> </ul>
<p><b><u>Compétences et qualités requises</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités relationnelles, d'écoute, de communication, d'analyse et d'initiative ;</li> <li>- Connaissance et respect des contraintes de la communication institutionnelle, de la circulation hiérarchique ;</li> <li>- Capacité à rendre compte. Savoir identifier les priorités, savoir s'organiser, faire preuve de rigueur dans la gestion de l'écrit et sa présentation ;</li> <li>- Qualités de confidentialité ;</li> <li>- Aptitude à travailler en équipe ;</li> <li>- Maîtrise de l'outil informatique.</li> </ul>
<p><b><u>Personnes à contacter</u></b></p>	<p>Sandrine GROSS, IEN de la circonscription de Gers Nord et Ouest  <a href="mailto:inspecteur-gers-nord-ouest@ac-toulouse.fr">inspecteur-gers-nord-ouest@ac-toulouse.fr</a> ou 05.67.76.51.62</p> <p>Annie CABRERA, IEN Gers Sud et Centre, A-DASEN Gers  <a href="mailto:Inspecteur-gers-sud-centre@ac-toulouse.fr">Inspecteur-gers-sud-centre@ac-toulouse.fr</a> ou 05.67.76.51.66</p>